

Restez au courant des réglementations de l'UE



Cette brochure vous fournit un résumé pratique des dernières réglementations européennes en matière d'éclairage. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour passer facilement de l'éclairage fluorescent à l'éclairage LED économe en énergie. Cela vous permettra de respecter les réglementations de l'UE, mais aussi d'économiser beaucoup d'énergie !

- Entrée en vigueur en février 2022, la directive **RoHS** (Reduction of Hazardous Substances) restreint l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, comme l'utilisation du mercure dans les produits d'éclairage. La directive prévoyait des exceptions pour une série de produits qui ont maintenant été étudiés par la Commission européenne, avec des conséquences notables sur les produits d'éclairage fluorescent.
- La réglementation **SLR** (Single Lighting Regulation ou règlement sur l'écoconception, en vigueur depuis septembre 2021) prévoit de supprimer également progressivement les produits qui ne répondent pas aux exigences d'efficacité.
- Le règlement sur l'**étiquetage énergétique** (en vigueur depuis septembre 2021) a introduit un nouvel étiquetage pour permettre aux utilisateurs finaux de choisir des produits économes en énergie.

Ensemble, toutes ces réglementations contribuent à protéger l'environnement et la santé publique en favorisant un éclairage durable respectueux du climat.

Principales conséquences de la directive RoHS

Pour l'éclairage général :

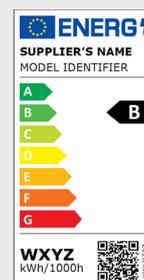
- Interdiction des lampes fluorescentes T5 et T8 à partir du 24 août 2023
- Interdiction des lampes CFLni à partir du 24 février 2023

Principales conséquences de la réglementation SLR

- Série de produits déjà retirés au 1er septembre 2021
- À venir : interdiction des capsules halogènes à partir du 1er septembre 2023
- À venir : interdiction des lampes fluorescentes T8 (600 mm, 1 200 mm, 1 500 mm)*

Conséquences du règlement sur l'étiquetage énergétique

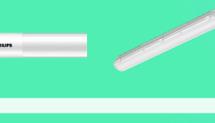
- Les classes d'efficacité énergétique ont été renommées et rééchelonnées : de « A++ à E » à « A à G » (par exemple, un produit qui avait auparavant une note « A++ » est désormais classé « E »).
- Cela ne signifie pas que les produits ont été déclassés, ils sont seulement reclassés sur une base de calcul différente.



* La réglementation SLR et la directive RoHS (venant en tête par date d'interdiction) s'appliquent

Faciliter le passage à l'éclairage LED

Utilisez ces présentations pour connaître les lampes concernées par la réglementation, la date d'interdiction et la sélection de lampes et luminaires LED Philips permettant de les remplacer sans difficulté.

Produits concernés par la directive RoHS	Retrait du marché*		Alternatives LED Philips	Exceptions RoHS prolongées	
	24.02.2023	24.08.2023		24.02.2025	24.02.2027
Gamme de lampes fluorescentes					
 Lampes fluocompactes non intégrées PL-C, PL-S, PL-T, PL-L, PL-R, PL-Q	[Green bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Lampes fluocompactes non intégrées – longue durée de vie PL-C, PL-T, PL-L Xtra	[Green bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Lampes fluorescentes linéaires T8	[Green bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Lampes fluorescentes linéaires T5	[Green bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Lampes fluorescentes linéaires – longue durée de vie T8 Xtreme, T5 Xtra	[Green bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes fluorescentes non linéaires TL-E circulaire (T9), TL-D U	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes fluorescentes linéaires pour le rayon frais/l'industrie alimentaire Master TL-D food, TL5 Secura	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes fluorescentes linéaires pour application urgente	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes fluorescentes linéaires pour environnement explosif/transports publics** : TL-X XL, TLD 36W 1m	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
Lampes HID conventionnelles et gammes d'éclairage spécial					
 Produits poursuivis : HPS (SON)	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes à halogénure métallisé (Quartz MH/Céramique MH)	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]			[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes CDM	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes MSA, MSR pour les loisirs	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampe HPS pour l'horticulture	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampe TL-D Colored pour les loisirs, lampe UHP pour les loisirs (lampes MSD Platinum) et l'impression	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampe UHP pour projection	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	
 Produits poursuivis : Lampes UV-A, B, C (y compris TL-D Blacklight Blue)	[Blue bar from 24.02.2023 to 24.08.2023]		[Green bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	[Blue bar from 24.02.2025 to 24.02.2027]	

* Les produits déjà présents sur le marché pourront être vendus après ces dates, mais il ne sera plus possible d'en commercialiser de nouveaux

** Non concernées par la directive RoHS

Produits concernés par la réglementation SLR (règlement sur l'écoconception)	Retrait du marché*			Alternatives LED Philips
	01.09.2021	24.08.2023 par RoHS	01.09.2023	
Autres lampes traditionnelles				
 Lampes fluocompactes CFLi (E14, E27, etc.) avec ballast intégré	[Green bar indicating market withdrawal]			
 Lampes halogènes basse tension MR16/11 et AR1111				 
 Lampes halogènes haute tension R7s >2700 lm				
Produits suivis : R7s <2700 lm	[Blue bar indicating follow-up products]			
 Lampes GLS T22/T25 (Ex. : réfrigérateurs, machines à coudre)	[Green bar indicating market withdrawal]			
Produits suivis : Ampoules de four				[Blue bar indicating follow-up products]
 Capsules halogènes G9 / G4 / GY6.35	[Green bar indicating market withdrawal]			
Produits suivis : Ampoules de four				[Blue bar indicating follow-up products]
 Lampes fluorescentes linéaires T12	[Green bar indicating market withdrawal]			 
 Lampes fluorescentes linéaires T8**				 
 Produits poursuivis : Lampes infrarouges chauffantes (rouges et transparentes) – Types GLS PAR38 et R/BR	[Blue bar indicating follow-up products]			
 Produit(s) suivi(s) : Veilleuse déco – T17/T25 (< 60 lm)	[Blue bar indicating follow-up products]			
 Produit(s) poursuivi(s) : GLS Trains/Bateaux ELV 40/60W	[Blue bar indicating follow-up products]			

Préparez-vous avec les solutions LED Philips proposées par Signify

- La vaste gamme de lampes et de luminaires LED Philips évolutifs, faciles à installer et d'une qualité exceptionnelle facilite au maximum la transition vers les LED dans toutes les applications.
- La technologie LED la plus sophistiquée offre de nombreux avantages, notamment une baisse notable des coûts énergétiques et une durée de vie plus longue, d'autant plus lorsqu'elle est intégrée dans un système d'éclairage intelligent comme Interact Pro.

* Les produits déjà présents sur le marché pourront être vendus après ces dates, mais il ne sera plus possible d'en commercialiser de nouveaux

** Gamme T8 (600 mm, 1 200 mm, 1 500 mm) concernée par la réglementation SLR et la directive RoHS (venant en tête par date d'interdiction) (24.08.2023)

© 2022 Signify Holding. Tous droits réservés. Les informations fournies ici peuvent être modifiées sans préavis. Signify ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations du présent document, et ne pourra être tenue pour responsable de toute action fondée sur celles-ci. Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font partie d'aucun devis ni d'aucun contrat, sauf accord contraire conclu avec Signify.

Philips et l'emblème Philips Shield sont des marques déposées de Koninklijke Philips N.V. Toutes les autres marques commerciales sont la propriété de Signify Holding ou de leurs propriétaires respectifs.